

## Règlement de la bibliothèque

1. La bibliothèque publique, Estavayer-le-Lac, se veut un espace accessible, ouvert à toutes et tous. Les livres, revues, journaux et poste informatique peuvent être consultés librement.

2. **Heures d'ouverture :**

Mardi :	15h00 – 19h00
Mercredi :	15h00 – 19h00
Jeudi :	15h00 – 19h00
Vendredi :	15h00 – 19h00
Samedi :	09h00 – 13h00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque reste ouverte le mercredi de 15h à 19h.

3. **Abonnements :**

1. **Possibilité d'emprunter jusqu'à 6 livres :**

Adulte : 40 CHF  
Enfant : 15 CHF  
Apprenti et étudiant : 20 CHF

Né pour lire : gratuit pour les petits de 0 à 1 an avec un accès libre à notre sélection parentalité pour les parents.

2. **Possibilité d'emprunter jusqu'à 20 livres :**

Famille : 50 CHF  
Abonnement de soutien : 100CHF

Votre carte de lecteur vous permet de bénéficier des services de la bibliothèque pendant une année.

Pour les élèves de l'école du Cycle d'orientation de la Broye à Estavayer-le-Lac, la carte de lecteur est établie gratuitement.

L'accès à la bibliothèque est libre pour les enseignants qui viennent avec leur classe. Les élèves des classes primaires peuvent emprunter gratuitement des livres lors de la visite de leur classe sous la responsabilité de leur enseignant.

4. **Condition de prêts :**

La durée des prêts est de 4 semaines. Trois jours avant leur date d'expiration, la bibliothèque vous envoie un avis d'échéance par courriel. Celui-ci sert uniquement à vous informer que vous devez bientôt restituer vos documents.

5. **Prolongation :**

Pour autant que vos emprunts ne soient pas réservés, vous pouvez prolonger la durée de votre prêt de 4 semaines. Au maximum 2 prolongations par document restent possibles.

6. **Réservation :**

Vous pouvez réserver jusqu'à trois documents déjà empruntés et commander jusqu'à deux documents présents dans nos rayons. Une fois votre réservation ou commande prête, vous recevez un courriel pour vous avertir que votre ouvrage se trouve à la bibliothèque où il reste à votre disposition pendant une semaine. Après quoi, il sera remis en circulation.

7. **Rappels :**

Si vous n'avez pas ramené vos documents dans le délai d'une semaine après la date d'échéance, une demande de restitution débute avec l'envoi automatique d'un rappel. Les frais sont de 4 CHF par semaine de retard. Sauf demande expresse, les trois premiers

rappels sont envoyés uniquement par e-mail. Aucun nouvel emprunt ne sera possible avant le retour de vos prêts.

1. Premier rappel : 4 CHF.
2. Deuxième rappel : 8 CHF.
3. Troisième rappel : 12 CHF.
4. Quatrième et dernier rappel : envoi recommandé. 20 CHF + frais de rappel.

Au terme des 4 rappels, les documents sont considérés comme perdus et facturés à leur valeur d'achat (prix du neuf) augmenté des frais d'équipement. Les ouvrages ne seront plus acceptés en retour.

8. **Dégât et perte :**

Vous demeurez responsable de vos emprunts jusqu'au moment où vous les restituez et restez garants des livres que vous prêteriez à une tierce personne. Les emprunts détériorés ou perdus sont facturés au prix d'achat de ceux-ci, augmenté des frais d'équipement.

9. **Poste informatique :**

Notre poste informatique reste en libre accès pour la recherche, la consultation ou le travail. La suite logicielle Microsoft Office est à disposition pour élaborer vos exposés, mémoires ou courriers.

10. **Impressions :**

Les impressions et copies noir et blanc coûtent 0,10 CHF pièce, celles en couleur 1 CHF pièce.